



LE MODÈLE DE COMPÉTENCE CONSCIENTE

Placez dans l'onglet no 5 de votre classeur des ressources des membres

Le concept de la compétence consciente constitue la fondation du programme d'assurance de la qualité. Ce concept signifie que pour être entièrement compétent, il ne suffit pas de poser les bons gestes. Le professionnel de la santé doit envisager tous les éléments de façon consciente, et être en mesure d'expliquer ce qui justifie et motive ses actes. Il implique en outre que cette démarche explicative devrait avoir lieu avant plutôt qu'une fois le fait accompli.

En tant que professionnel, chaque ergothérapeute est responsable de ses actes et de l'exercice de sa profession. Les ergothérapeutes doivent clairement démontrer qu'ils ont à cœur les meilleurs intérêts de leurs clients. On s'attend à ce que les ergothérapeutes soient conscients de la qualité des services qu'ils fournissent. Ils doivent non seulement choisir les mesures appropriées mais ils doivent également pouvoir expliquer en profondeur les autres options envisagées et la raison pourquoi une décision ou un plan d'action a été choisi(e). C'est ce qu'on appelle la compétence consciente.

CONSCIENCE

Le fait d'être conscient signifie qu'une personne examine en pleine connaissance de cause tous les facteurs impliqués dans la prise d'une décision ou l'adoption d'un plan d'action. Ceci s'applique aux décisions cliniques, aux comportements professionnels et aux processus de l'exercice de la profession. En acquérant de l'expérience, l'ergothérapeute peut avoir tendance à agir en fonction de ses habitudes ou de ses succès antérieurs. Bien qu'il soit important de se servir de son expérience, chaque situation a des aspects uniques ainsi que des clients et intervenants particuliers. Il se peut que vous en arriviez à une décision similaire mais le fait d'utiliser un processus de prise de décisions conscient vous aidera à prendre les meilleures décisions possibles. Il est également important que vous puissiez expliquer à d'autres personnes pourquoi vous optez pour un certain choix dans une certaine situation. Tous les membres devraient faire de leur mieux pour non seulement faire preuve de compétence mais s'assurer qu'il s'agit d'une compétence consciente.

La conscience est aussi la première étape du processus d'apprentissage. Afin de pouvoir s'améliorer, il faut prendre conscience de ce qu'on sait et de ce qu'on ignore. Ceci peut se produire de différentes façons (par exemple, par auto-réflexion ou en se servant de l'expérience ou des commentaires d'autres personnes).

COMPÉTENCE

La compétence est la capacité de bien s'acquitter d'une tâche. On peut être très compétent dans une activité comme le golf, mais ne pas l'être dans une autre comme le tennis. La compétence varie selon l'activité et la tâche et peut s'appliquer au comportement professionnel, à l'aptitude aux communications interpersonnelles et à l'esprit d'équipe comme aux capacités techniques. L'expression compétences essentielles décrit les connaissances, les aptitudes et les habiletés requises d'un ergothérapeute pour pouvoir exercer sa profession de façon sécuritaire, efficace et responsable.

LE MODÈLE DE COMPÉTENCE CONSCIENTE

- **Incompétence inconsciente**
- **Incompétence consciente**
- **Compétence inconsciente**
- **Compétence consciente**

Les quatre quadrants du modèle sont décrits ainsi :

INCOMPÉTENCE INCONSCIENTE

Une personne qui fait preuve d'incompétence inconsciente ne réalise pas qu'elle ne sait pas comment s'acquitter d'une tâche ou ne comprend pas qu'elle n'a pas l'autorité requise pour exécuter une procédure. Un ergothérapeute qui accomplirait un acte autorisé n'ayant pas fait l'objet d'une délégation, ne sachant pas qu'il s'agit d'un acte de cette nature, ferait preuve d'incompétence inconsciente.

INCOMPÉTENCE CONSCIENTE

L'incompétence consciente implique qu'on se sait ignorant de la façon de s'acquitter d'une tâche. Ce serait le cas de l'ergothérapeute ci-dessus si on l'informait qu'il a accompli sans le savoir un acte autorisé. Il passe alors au stade de l'incompétence consciente. C'est une étape essentielle dans le processus d'apprentissage. La plupart des ergothérapeutes prendront la remarque au sérieux et décideront d'en apprendre davantage sur les actes autorisés et d'appliquer ces connaissances à leur pratique. Ils passeront alors à l'étape de la compétence consciente.

COMPÉTENCE INCONSCIENTE

La personne qui s'acquitte bien d'une tâche mais ne pourrait vraisemblablement pas l'expliquer à d'autres entre dans cette catégorie. Si sa méthode actuelle commençait à faire défaut, elle serait incapable d'y remédier.

Un ergothérapeute pourrait ainsi en être intuitivement venu à adopter une méthode particulière. Cette méthode fonctionne bien dans la plupart des cas, mais il arrive qu'il la trouve moins efficace. À moins de comprendre chaque facette de sa méthode, de pouvoir déterminer ce qui ne va pas et de faire les modifications appropriées, il sera dans l'impossibilité d'apporter les changements nécessaires au succès de la méthode dans toutes les situations.

Sa compétence inconsciente l'amènera probablement à continuer d'appliquer la même méthode avec plus de détermination. Il pourra trouver difficile l'adaptation nécessaire à un environnement de travail changeant. Un ergothérapeute qui fait preuve de compétence inconsciente doit s'efforcer d'acquérir une compétence consciente.

COMPÉTENCE CONSCIENTE

Une personne qui peut bien s'acquitter d'une tâche tout en comprenant les aptitudes qu'elle exige fait preuve de compétence consciente. Grâce à cette compréhension, elle peut expliquer à d'autres ce qui fonctionne bien et changer sa façon de faire au besoin. L'ergothérapeute qui entre dans cette catégorie évaluera la situation et choisira délibérément la méthode de traitement et le rapport interpersonnel qui seront garants de succès.

La compétence consciente chez le professionnel de la santé

L'une des raisons d'être de l'Ordre et du programme d'assurance de la qualité est de favoriser le maintien de la compétence chez les membres. On vise donc à ce que chaque ergothérapeute démontre une compétence consciente et délibérée dans l'exercice de sa profession.

Pour démontrer une compétence consciente, il faut :

- **connaître ses forces et ses faiblesses;**
- **connaître les règles et les principes directeurs;**
- **faire les bons choix de façon consciente et délibérée;**
- **être capable d'expliquer pourquoi on a opté pour la démarche choisie.**